

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DU GROUPE AGIF INFORMATIQUE EN VUE DE L'HABILITATION À DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE

L'équipe d'évaluation :

Prof. Ibrahima Khalil CISSE, Président

Prof. Cheikh SARR, Membre

Dr. Aly NDIAYE, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Février 2019

Table des matières

Sigles et abréviations	3
Introduction	4
1. Présentation de l'établissement évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite	5
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts de l'institution	16
6. Points faibles de l'institution	17
7. Appréciations générales.....	18
8. Recommandations à l'établissement.....	18
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	19
10. Proposition d'avis.....	19

Sigles et abréviations

DG : Directeur Général

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminé

CS : Conseil Supérieur

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

DE : Directeur des Etudes

EPES : Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

LMD : Licence-Master-Doctorat

MFP : Ministère de la Formation Professionnelle

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

PV : Procès-verbal

UE : Unité d'Enseignement

Introduction

Le Groupe AGIF Informatique de personnalité juridique (SARL) a été créé en 2007 et a obtenu son agrément provisoire le 03 mars 2016. Il a sollicité auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence conformément aux dispositions de la Loi sur le Système LMD. C'est dans ce cadre que par décision N°00004/MESRI/ANAQ-Sup/SE/RAF du 20 janvier 2019, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a chargé une équipe d'experts de procéder à une évaluation institutionnelle du dit groupe. L'équipe d'experts est composée de trois membres dont les Professeurs Ibrahima Khalil CISSE (Président) et Cheikh SARR (membre) et le Docteur Aly NDIAYE (membre) et s'est rendu en date du jeudi 31 décembre 2019 dans les locaux du Groupe AGIF.

Dès l'arrivée de l'équipe des experts le matin à 08h45, elle a été reçue par M. Ousmane MBENGUE Directeur Général du groupe AGIF et son équipe. Le Président de l'équipe des experts a rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) dont l'ANAQ-Sup doit assurer la mission d'évaluation externe. Par la suite, l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

NB : Il est important de noter que l'établissement ne sollicite l'habilitation que pour délivrer uniquement des diplômes de Licence.

1. Présentation de l'établissement évalué

Le groupe AGIF Informatique est un Établissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES) doté d'une personnalité juridique (SARL) créé en 2007. L'objectif des programmes est de former de futurs informaticiens et managers avec un haut niveau de qualification dans le but de pourvoir un capital humain apte à contribuer de manière significative au développement du Sénégal et de l'Afrique en général.

L'établissement se trouve à Dakar, sis au 250 Boulevard Dial Diop, Sicap Rue 10, Immeuble Yukokai (En face du Thiossane), Téléphone: 33 864 73 14.

Il va compter environ 250 étudiants pour l'année académique 2018-2019, toutes filières confondues. Les programmes de formation offerts sont les suivants:

- Réseaux et télécommunications

- Génie informatique
- Comptabilité et Gestion
- Marketing et Communication
- Banque Finance Assurance
- Commerce International et Transports Logistique

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 92 pages dont 29 sont consacrées à la réponse aux différents standards et 63 pages constituent des annexes.

Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées.

Cependant, certaines réponses sont parfois laconiques et les auteurs gagneraient à illustrer certaines réponses en fournissant des statistiques palpables. Par exemple, le rapport ne présente pas de statistiques quantifiables sur les taux d'insertion, les taux d'encadrement, la répartition des effectifs par filières, ce qui aurait permis de mieux évaluer les performances des programmes de licence.

L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est plus descriptive que statistique, ce qui oblige à faire référence très souvent aux éléments de preuve. Ainsi un effort doit être fait afin de fournir des statistiques qui donnent des indicateurs sur le niveau d'atteinte des différents standards.

Certains éléments de preuve utiles à la bonne appréciation du rapport sont soit annexés au rapport d'auto-évaluation soit ont été mis à notre disposition lors de cette évaluation externe.

3. Description de la visite

➤ *Déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30–08h40	Arrivée de la délégation des experts

08h 40– 11h 30	Discussions avec les responsables de l'institution (Administrateur général et son équipe)
11h 30 – 13h 15	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h 15 – 14h 30	Pause-déjeuner
14h 30 –15h 30	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
15h 30– 16h 00	Réunion d'harmonisation entre les experts
16h 00– 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités de l'institution a débuté à 08h40 avec les membres de la Direction qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et fait une présentation de l'établissement, notamment sur ses missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication, les forces et faiblesses.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les personnels administratifs, techniques et de service et les étudiants (cf. Annexe 2 pour la liste complète des personnes rencontrées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement avant de procéder à une réunion d'harmonisation et une restitution orale en présence de l'administration qui a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciations sur l'institution en termes de points forts et de points faibles. Il a été précisé que les points faibles feront l'objet de recommandations dans le présent rapport. Une liste complémentaire d'éléments de preuve a été demandée (cf. Annexe1). La mission d'évaluation sur site a pris fin aux environs de 17h00.

➤ *Appréciation de la visite*

Les experts ont apprécié l'atmosphère de travail empreinte de rigueur et de courtoisie. L'engagement du Directeur Général ainsi que du personnel de direction est évident ainsi que son souhait d'améliorer la gestion et le fonctionnement de AGIF. Le bâtiment qui abrite le groupe AGIF est dans un environnement géographique assez exigu par rapport aux effectifs actuels et est occupé sous forme de location. Les enseignants sont constitués en grande majorité de prestataires de services qui ont signé un contrat en bonne et due forme avec l'établissement. Lors de la visite des locaux, les lieux visités en rapport avec l'institution sont les suivants :

- Salles de cours ;
- Salles de TP ;
- Bibliothèque physique et numérique ;
- Bureaux ;
- Salle de maintenance ;
- Laboratoire de maintenance informatique ;
- Salle de matériel de Réseaux Informatiques.

Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont pas totalement prises en compte. La disposition actuelle des différents locaux dans le bâtiment ne permet pas une évacuation rapide en cas de sinistre car nous avons remarqué l'absence d'issues de secours. Il existe deux extincteurs qui sont à jour. L'établissement a mis en place un système de signalétique au niveau des salles de cours et bureaux pour orienter les visiteurs et permettre de retrouver facilement certains locaux.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

<u>CHAMP D'ÉVALUATION 1</u> : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution.
<p>Standard 1.01: <i>L'institution s'est dotée d'une mission publique et des objectifs en matière d'enseignement et de recherche et a déterminé sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.</i></p> <p>Appréciation globale</p> <p>AGIF est un EPES qui s'est doté d'une mission de formation d'informaticiens et de managers avec un haut niveau de qualification dans le but de pourvoir un capital humain apte à contribuer de manière significative au développement du Sénégal et de l'Afrique en général. Il s'est doté d'un plan stratégique quinquennal pour la période 2017-2022 dans lequel la mission et les objectifs de formation sont clairement indiqués.</p> <p>Standard atteint</p>
<p>Standard 1.02: <i>Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.</i></p> <p>Appréciation globale</p> <p>AGIF s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits. Le</p>

personnel enseignant est bien impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement car il est représenté dans le Conseil scientifique, académique et pédagogique qui donne son avis sur les offres de formation et les aspects pédagogiques de la formation. Cependant la dimension recherche n'est pas encore prise en compte car les offres de formation ne concernent que le niveau Licence.

Standard atteint

Standard 1.03 : *L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique*

Appréciation globale

Les ressources matérielles (équipements informatiques, locaux, mobiliers) sont en nombre suffisant et permettent à l'institut de réaliser ses objectifs de façon optimale. Les ressources financières proviennent des frais de scolarité des étudiants. Les états financiers sont audités et certifiés par un cabinet d'expert-comptable externe.

La gouvernance de l'institut est principalement régie par : Une Direction générale, Une Direction des études et des services annexes. Cependant, dans l'organigramme présenté dans le rapport d'auto-évaluation, les instances telles que la Cellule Assurance Qualité et le Conseil Scientifique et pédagogique n'y figurent pas ce qui devrait être corrigé rapidement car ces organes sont indispensables pour être en conformité avec les standards des établissements privés d'enseignement supérieur.

Le Conseil scientifique, académique et pédagogique ainsi que la Cellule interne d'Assurance Qualité ne sont pas dynamiques, se réunissent rarement et ne produisent pas de rapports d'activités.

L'Institut dispose d'un effectif de 25 enseignants dont un (01) enseignant titulaire. Le personnel administratif n'est pas suffisant ce qui entraîne des cumuls de fonction.

Standard atteint

Standard 1.04 : *Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.*

Appréciation globale

Les ressources financières proviennent uniquement des frais de scolarité pour des étudiants. Les sources de financement ne sont pas diversifiées mais ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle et l'autonomie académique de l'Institut. Cependant, l'institution étant exclusivement dépendante des mensualités des étudiants, cette situation peut ralentir le déroulement des activités.

Standard atteint

Standard 1.05 : *L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.*

Appréciation globale

AGIF a mis en place récemment, une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) qui est peu dynamique (aucun PV de réunion n'est disponible à part des rapports relatifs à certains aspects de l'établissement). Cette dimension qualité est encore à ses débuts et n'est pas incluse dans la culture de l'établissement. Par ailleurs, l'institut ne dispose pas d'un manuel qualité décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Standard non atteint

Standard 1.06 : *L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.*

Appréciation globale

Ce mécanisme existe et a fait l'objet de la création de structure avec des membres désignés (éléments de preuve fournis) et chargée de manière formelle de la gestion des conflits. La gestion des conflits se faisait sur une base relationnelle et strictement privée entre acteurs au sein de l'institution.

Standard atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation.

Standard 2.01 : *L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

Appréciation globale

L'institut offre actuellement six (06) filières de Licence qui sont :

- Licence en Systèmes Réseaux et Télécommunication
- Licence en Génie Logiciel
- Licence en Comptabilité et Gestion
- Licence en Banque Finance Assurance
- Licence en Commerce International Transport Logistique
- Licence en Marketing Communication

Cette offre de formation de l'institut est conforme aux termes des agréments reçus du Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Elle est en cohérence avec les missions que s'est donné l'institut dans son plan stratégique.

Nous n'avons pas trouvé de document indiquant clairement les objectifs et les compétences attendues pour chacune des formations proposées. Les maquettes pédagogiques ne sont pas totalement conformes aux standards du système LMD et à la réglementation nationale en la

matière car nous avons noté :

- une absence de codification des EC
- des crédits qui sont affectés aux EC
- des UE qui ont des crédits trop importants
- une absence de coefficient affecté aux EC

Standard non atteint

Standard 2.02 : *L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.*

Appréciation globale

L'offre de formation d'AGIF est dotée d'un système de crédits capitalisables et transférables conformément au système LMD. Il n'existe qu'un seul partenariat d'échange d'étudiants avec un institut supérieur et celui-ci a été développé récemment et n'est pas encore fonctionnel. Pour les enseignants aucun accord d'échanges n'existe.

Standard non atteint

Standard 2.03 : *L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

Appréciation globale

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont clairement définies dans le règlement Intérieur. Elles sont conformes à la réglementation nationale du système LMD.

Le Directeur des études en relation avec les responsables des filières veille au respect des conditions définies. Les PV de délibération des jurys d'examens signés par les enseignants mis à notre disposition statuent clairement sur les validations ou non des semestres et les passages en année supérieure.

Standard atteint

Standard 2.04 : *L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

Appréciation globale

L'institut n'a fourni aucun rapport d'exploitation d'enquêtes (évaluations des enseignements par les étudiants) réalisées auprès de ses étudiants pour apprécier le niveau de satisfaction des étudiants relatif aux cursus pédagogiques. L'insertion professionnelle des étudiants n'est pas gérée de manière formelle par une structure d'appui à l'insertion professionnelle.

Standard non atteint

Standard 2.05 : *L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale

L'institut dispose d'une CIAQ mais aucun rapport d'évaluation des programmes de formation par cette structure n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Standard non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Recherche.

Standard 3.01 : les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux

Appréciation globale :

AGIF limite pour l'instant ses activités à la formation de licence. Il ne conduit pas des activités de recherche.

Standard non atteint

Standard 3.02 : l'institut garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation

Appréciation globale:

La qualité du corps enseignant et la satisfaction attestée des apprenants est une preuve de la prise en compte des nouvelles connaissances scientifiques dans les différents domaines concernés ; en effet la plupart des intervenants sont des professionnels des métiers et intègrent de fait les avancées scientifiques et technologiques dans leurs enseignements.

Standard atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale

La procédure de recrutement qui nous a été présentée n'est pas décrite dans le manuel de procédures. Cependant, lors des entretiens avec les PER, nous avons constaté que certains enseignants ont bien été recrutés suite à une procédure d'appel à candidatures garantissant ainsi la transparence et la prise en compte des compétences techniques et les qualifications scientifiques. Par ailleurs, les experts ont remarqué que la plupart des enseignants ont soit le Master ou la Licence comme diplôme le plus élevé.

La majorité des enseignants sont des professionnels du secteur. Par ailleurs, il n'y a pas de plan de carrière (promotion dans la carrière) pour les enseignants qui sont généralement des vacataires.

Standard non atteint

Standard 4.02: *L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

Appréciation globale

Il n'existe pas des formations qui sont offertes aux enseignants de l'institution notamment ni des renforcements de capacité. AGIF ne possède pas un plan de politique globale de la formation du PER. En effet, l'institut n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, séminaires de formation) de son personnel enseignant.

Standard non atteint

Standard 4.03 : *L'institution conduit une politique durable de la relève.*

Appréciation globale

Il nous semble difficile pour l'institution d'établir une politique de la relève étant donné que la majeure partie des enseignants sont des prestataires de service. Il n'existe pas de plan de développement à moyen ou long terme des ressources humaines.

Standard non atteint

Standard 4.04 : *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

Appréciation globale

Nous n'avons pu constater l'existence d'un service de conseil en plan de carrière. En effet, l'institut ne dispose d'aucun document relatif à la carrière de son personnel enseignant permanent (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Il ne peut donc offrir à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

Standard non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Standard 5.01 : *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale

Les procédures de recrutement et de promotion du PATS ne sont pas décrites dans le manuel des procédures administratives, financières et comptables. La procédure de recrutement repose sur l'exploitation des candidatures disponibles dans la base de données de l'établissement. La promotion du PATS n'est pas régie par une politique bien structurée.

Standard atteint

Standard 5.02 : *L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Appréciation globale

AGIF ne propose pas de politique formalisée de formation des PATS. Dans un des rapports de la CIAQ, nous avons constaté des propositions de formation à l'endroit des PATS mais ceci n'est pas encore réalisée.

Standard atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s.

Standard 6.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale

Le diplôme requis est le baccalauréat pour l'accès en première année de Licence. Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes nationaux mais la publication sur le site web et les principaux canaux de communication sont à améliorer très fortement. Le règlement intérieur est également affiché et disponible au sein de l'établissement et communiqué aux étudiants.

Standard atteint

Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale

L'égalité des chances est garantie et réalisée par AGIF. Il n'existe aucune forme de discrimination pour l'accès et la poursuite d'études dans les différents programmes de formation. Seul le mérite est le point de différenciation.

Standard atteint

Standard 6.03 ; *L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale

L'institut n'a fourni aucune donnée statistique sur la durée moyenne des études et le taux de réussite dans les différentes filières offertes. Le logiciel mis en place pour la gestion du parcours de l'étudiant devrait pouvoir fournir ses statistiques s'il est bien exploité.

Standard non atteint

Standard 6.04 : *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

Appréciation globale

L'établissement compte environ 250 étudiants pour 25 enseignants soit un ratio d'encadrement de l'ordre de dix (10) étudiants pour un (01) enseignant. L'encadrement de proximité, qui résulte de la faiblesse relative des effectifs permet d'atteindre les objectifs de formation et d'assurer un encadrement adéquat.

Standard atteint

Standard 6.05 : *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.*

Appréciation globale

Le directeur des études assisté par les différentes assistantes et du surveillant général assure le rôle de conseil pour les étudiants et donnent des informations utiles aux étudiants et aux personnes intéressées.

Standard atteint

Standard 6.06: *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.*

Appréciation globale

AGIF ne dispose ni d'aménagements, ni de services dédiés aux personnes en situation de handicap. La disposition des locaux actuels est inadaptée pour les personnes à mobilité réduite.

Standard non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements.

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale

Le bâtiment où se trouve l'établissement est actuellement en location. Les infrastructures et équipements disponibles sont relativement suffisants par rapport aux effectifs et à la programmation des salles de cours mais reste insuffisant par rapport aux objectifs fixés dans

la plan stratégique.

Nous avons pu constater les locaux suivants :

- Salles de cours
- Salles de TP
- Bibliothèque physique et numérique
- Bureaux
- Salle de maintenance
- Vidéoprojecteurs
- Ordinateurs
- Matériel Cisco

Standard atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale

AGIF dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi), d'une bibliothèque physique et numérique qui sont fonctionnelles. Cependant la bibliothèque physique n'est pas bien fournie en ouvrages mais ce gap est largement comblé par la bibliothèque numérique qui donne l'accès à un choix plus large et diversifié.

Standard atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale

AGIF ne dispose pas d'un système de vidéosurveillance. Les issues de secours sont difficilement utilisables vu la configuration de l'immeuble. Nous avons recensé deux extincteurs placés à des endroits appropriés et qui sont à jour. Un local sert d'infirmierie pour les soins de base.

Standard non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération.

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale

AGIF a engagé un partenariat avec un établissement privé d'enseignement supérieur dénommé SUPGES. Mais l'établissement doit beaucoup s'améliorer et notamment entretenir des partenariats avec le secteur privé et professionnel pour mieux prendre en compte la

dimension insertion des étudiants.

Avec les acteurs sociaux pertinents (Organismes publics et privés, collectivités locales, etc.) l'établissement a noué des conventions de partenariat avec la Mairie de Grand Yoff, Open International et Bimta.

Standard non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication.

Standard 9.01 : *Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.*

Appréciation globale

AGIF dispose d'un système d'information intégré et fonctionnel permettant de gérer aussi bien les aspects académiques qu'administratifs et la gestion du parcours de l'étudiant en particulier. Pour prendre des décisions stratégiques relatives à la formation, il existe une plateforme développée en interne qui fournit des informations permettant de gérer intégralement tout le processus depuis l'inscription en passant par les évaluations, l'historique et la comptabilité.

Standard atteint

Standard 9.02 : *Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.*

Appréciation globale

La communication se fait principalement par voie d'affichage et oral. Si ces deux aspects peuvent aider pour la communication interne, sur le plan externe ils sont inadaptés. Au plan externe nous avons constaté une insertion publicitaire dans les médias, le site web et les missions d'informations constituent une politique de communication pour rendre visible l'institution.

La remarque est que la communication ne fait pas l'objet d'un document global ayant une politique de communication bien réfléchi. De plus les médias technologiques (Internet, Réseaux sociaux) ne sont pas encore totalement exploités. Par exemple le site web de l'établissement(<http://www.groupagif.com/>) n'est pas fonctionnel (on a une page d'erreur quand on se connecte).

Standard non atteint

5. Points forts de l'institution

À la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés.

- L'existence d'un plan stratégique 2017-2022, d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables et d'un règlement intérieur.
- L'existence d'un Conseil scientifique et pédagogique et d'une Cellule interne d'assurance qualité même si ces structures ne sont pas dynamiques.
- L'adossement de l'institut à un cabinet d'expertise comptable externe (GRAND THORNTHON) qui audite les états financiers.
- L'existence de protocoles d'accord signés avec des entreprises.
- L'existence de PV de délibérations des jurys d'examens.
- La mise en œuvre d'un système logiciel intégré de gestion du parcours de l'étudiant et de l'administration.
- Les filières de formation offertes sont appréciées par les étudiants.
- L'offre de formation est diversifiée et possède une orientation professionnelle.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants qui est de l'ordre de un (01) professeur pour dix (10) étudiants.
- Une réelle motivation des personnels PER et PATS qui adhèrent au projet de l'établissement.
- Le réseau internet, le site web et les moyens de communication sont fonctionnels.
- L'existence d'une infirmerie avec quelques médicaments pour les premiers soins.
- L'existence d'une bibliothèque physique et d'une virtuelle.
- L'existence d'un plan d'évacuation et d'issues de secours visibles et des signalétiques pour les bureaux de l'administration et les salles de cours.
- Les extincteurs sont en nombre suffisant et installés dans les endroits appropriés et sont à jour en termes de validité.
- Les toilettes sont en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre (séparation fonctionnelle des toilettes hommes/femmes).

6. Points faibles de l'institution

Les points faibles suivants ont été notés :

- L'organigramme du groupe AGIF non structuré et non cohérent.
- Le Conseil scientifique et pédagogique et la CIAQ ne se réunissent pas régulièrement et ne proposent pas des PV sur les activités de fonctionnement.
- L'absence d'un manuel Qualité décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre au sein de AGIF et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité. Ce manque de dynamisme peut s'expliquer par le fait que les activités de ces structures sont assez récentes.
- L'absence d'un Comité de Médiation ou d'une personne chargée des questions de médiation. Le « surveillant-caissier » fait office de cette structure mais cela n'est pas formalisé.
- L'inexistence de programmes formels d'échanges d'étudiants et d'enseignants avec les institutions d'enseignement supérieur tant au niveau national qu'international.

- L'absence de production de rapport d'activités par les différents services de l'institut.
- Des insuffisances dans la structuration des maquettes de formation qui ne sont pas totalement aux normes du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.
- La méconnaissance du système LMD par les étudiants.
- L'absence de plan de développement des ressources humaines et de plan de carrière pour les enseignants et les personnels administratifs.
- L'absence d'aménagements spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap.
- L'absence de suivi des alumni de l'établissement et d'une association des étudiants du groupe AGIF.
- Cumul de fonctions de certains personnels dû à un manque de personnel.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur AGIF qui est un EPES dont les programmes de formation sont axés dans les domaines de l'informatique et de la gestion. Cet établissement possède un organigramme qui devrait être revu afin de correspondre aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur.

Le Conseil scientifique et la CIAQ ne sont pas dynamiques. Les maquettes des programmes d'études ne sont pas totalement conformes au système LMD et à la réglementation nationale en la matière. La capacité d'accueil infrastructurelle est suffisante par rapport aux effectifs actuels mais ne permet pas une montée en puissance comme prévu dans le plan stratégique.

L'établissement possède quelques points forts et a satisfait à quelques standards du référentiel. Mais des améliorations notables sont à apporter en matière de :

- gouvernance administrative et académique ;
- ressources humaines ;
- infrastructures.

8. Recommandations à l'établissement

- Revoir l'organigramme afin de le mettre aux normes et faire ressortir les dépendances fonctionnelles.
- Mettre les maquettes d'offre de formation des parcours de Licence en conformité à la réglementation nationale en la matière et aux normes du système LMD.
- Prendre des mesures pour rendre le Conseil scientifique et pédagogique dynamique : tenir des réunions régulières et produire des PV de recrutements.
- Rendre la CIAQ et le Comité de Médiation fonctionnels et les amener à produire des rapports annuels de leurs activités.
- Se doter d'un manuel qualité décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.
- Se doter d'un plan de développement des ressources humaines.
- Aider les étudiants à la mise en place d'une association des étudiants d'AGIF.

- Créer et rendre fonctionnel un service d'accueil, de conseil, d'orientation et d'insertion en stage destiné aux étudiants.
- Réaliser des aménagements destinés aux personnes en situation de handicap.
- Matérialiser les relations de partenariat établies avec le secteur public et privé.
- Renforcer les cours de langues pour les étudiants étrangers de pays non francophones.
- Produire et diffuser un livret d'étudiants contenant notamment des informations sur le système LMD.
- Mettre en place des mécanismes de suivi des alumnis.
- Améliorer la salle informatique.
- Se rapprocher de l'ANAQ Sup pour connaître les conditions d'habilitation en faisant la demande.
- Prendre la peine de faire les présentations sur support électronique et en particulier avec Power Point.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Bien spécifier à l'établissement de préciser dans le titre du rapport d'auto-évaluation institutionnelle si l'auto-évaluation concerne soit les diplômes de : Licence uniquement, Master uniquement ou bien Licence et Master.
- Mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des institutions par rapport au référentiel d'évaluation institutionnelle.
- Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la qualité et pour l'auto-évaluation des programmes d'études.
- Spécifier clairement que le champ d'évaluation de la Recherche (Champ numéro 03) qui n'est pas pertinent pour des programmes de niveaux Licence.
- Expliquer aux institutions qui en font la demande les conditions et l'esprit de l'évaluation institutionnelle ou des programmes.

10. Proposition d'avis

Au regard de tout ce qui est constaté et vu le manque de compréhension de l'esprit de l'évaluation et la nécessité d'amélioration de la qualité du rapport et du service et malgré les efforts de réponse -insuffisants hélas- de se conformer au respect des standards à posteriori, l'équipe d'experts propose

HABILITATION NON RECOMMANDÉE

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 1 : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

DÉSIGNATION
PV du Conseil de Gestion
Annonce de publication dans les journaux
Plan stratégique AGIF 2017-2022
CV des professeurs
Contrats des professeurs
Conseil de recrutement
Manuel de procédures administratives, pédagogiques et financière
Règlement intérieur
Maquettes de formation
Plan d'actions qualité 2018-2020
Plaquette de formation du groupe AGIF

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le fichier en annexe.

A) Direction

Ousmane MBENGUE
Demba SISSOKHO
Arona DIALLO
Colonel POUYE

B) Enseignants

Tire MOUASSA
Bassirou TINE
Nfally BADJI
Séni SANE
Alain K.S.A AMEDOHA
Patrick V. SOUGUE
Abdoulaye N. DIANKA

B) PATS

Ngakou NDIAYE (Mme. BA)
Moustapha NDIAYE

Mame Bou TRAORE
Cherif NDOUR

D) Etudiants

Dionisio F.MENDES
Elision A. ANDRE
Parfait M. NERDJE
Mohamed CISSE